

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 avril 2018

---

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES - (N° 809)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL29

présenté par  
Mme Forteza, rapporteure

-----

### ARTICLE 19

À l'alinéa 63, substituer aux mots :

« compte tenu »,

les mots :

« en fonction ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.